

HAÏTI

Une occasion unique de mettre fin à la violence

Index AI : AMR 36/048/2004

ÉFAI

Embargo : lundi 21 juin 2004 (12 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« *Le déploiement ce mois-ci d'une nouvelle mission des Nations unies en Haïti constitue une chance unique – peut-être la dernière – de briser le cycle de violence et d'impunité qui accable cette république des Caraïbes depuis tant d'années* », a déclaré Amnesty International.

Dans un rapport publié aujourd'hui et intitulé *Haïti. Une occasion unique de mettre fin à la violence*, Amnesty International témoigne de l'importance de l'insécurité et de la peur qui tenaillent toujours le pays, presque quatre mois après la dernière crise politique qui a plongé Haïti dans une situation proche du chaos.

Ce rapport se montre critique à l'égard de la Force intérimaire multinationale en Haïti (FIMH) mandatée par les Nations unies et présente depuis trois mois dans le pays. L'organisation souligne que la FIMH n'a guère coopéré avec la Police nationale haïtienne (PNH) pour l'aider à garantir la sécurité et à maintenir l'ordre dans le pays et qu'elle n'a pratiquement rien fait en vue d'établir un plan global de désarmement.

Il revient maintenant à la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) d'aider la police haïtienne à désarmer tous les groupes armés, de protéger la population civile et de contribuer à la reconstruction du système judiciaire.

« *La communauté internationale doit être prête à fournir du personnel, des formations, une expertise et des fonds* », affirme Amnesty International, ajoutant que pour être efficace, l'engagement international doit être durable et aller bien au-delà du mandat de six mois de l'actuelle mission. « *Cependant, affirme l'organisation, cette aide doit avoir pour contrepartie un engagement égal de la part des autorités haïtiennes qui doivent faire la preuve, devant l'ensemble des citoyens, que tous ont droit à une justice équitable et que personne n'est au-dessus des lois* ».

Se fondant sur les informations recueillies par la première délégation

d'Amnesty International à se rendre en Haïti depuis le départ en février de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, ce rapport expose les principaux défis qu'auront à affronter le gouvernement intérimaire haïtien et la MINUSTAH.

- Sachant que le nombre de personnes en possession d'armes est estimé à 25 000 et que les groupes armés contrôlent *de facto* la majeure partie du territoire, Amnesty International demande que l'élaboration d'un programme de désarmement global s'étendant à l'ensemble du pays soit considéré comme une priorité.

- Le cycle de l'impunité doit être brisé. Les gouvernements haïtiens successifs ont permis aux auteurs d'atteintes aux droits humains d'échapper à la justice. Les cas de violations des droits humains font rarement l'objet d'une enquête satisfaisante et sont encore moins souvent portés devant la justice. La situation en Haïti démontre clairement que des actes qui restent impunis risquent de se répéter.

- Afin de mettre un terme à l'impunité, l'état de droit doit s'appliquer et être mis en œuvre de façon impartiale. Le gouvernement intérimaire a agi rapidement quand il a procédé à l'arrestation de membres du parti de l'ex-président Aristide, Famille Lavalas, soupçonnés d'être impliqués dans des actes de violence politique ou de corruption. Toutefois le gouvernement n'a pas pris de mesure contre certains détenus reconnus coupables de graves violations des droits humains qui ont été libérés avant ou pendant la dernière insurrection ; certains d'entre eux ont pris la tête de groupes rebelles. Aucun n'a été remis en détention et certains terroriseraient leurs victimes et d'autres personnes impliquées dans leur procès.

- Étant donné le passé des militaires en matière d'atteintes aux droits humains, la décision du gouvernement intérimaire haïtien d'intégrer d'anciens officiers de l'armée dans la Police nationale haïtienne soulève beaucoup d'inquiétude.

- L'insécurité, l'impunité et la partialité ont favorisé les attaques contre la liberté de la presse et les menaces à l'égard des défenseurs des droits humains. Un certain nombre de journalistes présents dans d'anciennes zones rebelles d'Haïti ont été arrêtés et passés à tabac après avoir dénoncé les exactions commises par les rebelles ; parallèlement, des médias favorables à

l'ancien président Aristide, tels que Radio et Télé Timoun, ont dû cesser leurs activités.

Selon Amnesty International, « *les autorités d'Haïti doivent démontrer que nul n'est au-dessus des lois et que celles-ci sont appliquées de façon impartiale, pour les partisans du gouvernement comme pour les membres de l'opposition. Dans le cas contraire, l'impunité perdurera, de même que la violence et l'instabilité endémiques du pays* ». ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>